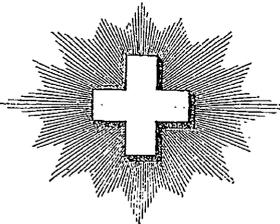


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 14100

24 mars 1897, 5³/₄ h., p.

Classe 65

Henri SANDOZ, à TAVANNES (Berne, Suisse).

Frein à ruban pour mécanismes d'horlogerie ou de boîtes à musique.

Le frein faisant l'objet de mon invention est représenté à titre d'exemple au dessin ci-joint dont la fig. I est un plan et la fig. II une coupe suivant X-X.

Ce frein est en principe une application nouvelle du frein à ruban connu depuis fort longtemps, principalement dans les machines hydrauliques, mais avec cette différence qu'il est ici manœuvré automatiquement.

Un disque *A* calé sur l'axe *a* est en communication par son pignon *R* avec le rouage du mécanisme dont il faut modérer ou régulariser la vitesse. L'axe *a* pivote d'un côté dans une platine ou pont *p* et de l'autre dans la partie fixe cylindrique *S* d'un pont *P*. Sur le plateau sont placés deux segments ou masses d'une certaine épaisseur, l'un *B* fixé au plateau par les vis *V*, l'autre *C* pivotant sur la vis *D*; un ressort *r* tend à faire appuyer le segment *C* contre la vis arrêt *e*.

Le ruban du frein est formé d'une mince lame métallique *L* qui, ainsi que le montre le dessin, entoure le cylindre *S* du pont *P* et dont les extrémités sont fixées, l'une dans le segment mobile *C* et l'autre dans le segment fixe *B*.

Au repos ou à une faible vitesse, la lame *L* entoure librement le cylindre *S*, mais dès que

la vitesse augmente trop, le segment *C* pivote en *D* et opère une traction sur la lame qui enserré le cylindre *S* d'autant plus fortement que la vitesse augmentera et vice-versa.

Le segment *B* qui dans le mode d'exécution décrit ci-dessus est fixe, servant seulement de contre-poids à *C* peut au besoin être mobile aussi et en tous points semblable au segment *C*; dans ce cas, les deux segments agiront ensemble sur chaque extrémité de la lame.

Il n'est pas nécessaire que le ruban entoure complètement la partie *S* du pont, ainsi que le montre la variante représentée au dessin, en plan, dans la fig. III; le ruban *L'* ne touche que sur une partie seulement de la circonférence de *S'*. En outre, au lieu d'une masse telle que *C* (fig. I) mobile sur pivot, on peut utiliser avec le même effet produit, une masse *C'* (fig. III) coulissant dans le sens du rayon du disque *A'*, sur ce disque; sous l'action de la vitesse du disque, la masse *C'* s'éloignera du centre entraînant avec lui le ruban *L'*.

Ce frein est d'une très grande simplicité, il est très puissant sous un petit volume, il fonctionne sans aucun bruit et son fonctionnement est absolument sûr, il peut s'appliquer à tout mécanisme moteur dont il faut modérer ou régulariser le mouvement, comme par ex.

le mécanisme de sonnerie des montres à répétition, des pendules et horloges, le mécanisme moteur des montres, pendules ou boîtes à musique, etc.

REVENDICATION.

Un frein à ruban applicable à tout mécanisme d'horlogerie ou de boîtes à musique dont la vitesse doit être modérée ou régulière, frein agissant automatiquement et cons-

titué par un ruban ou lame dont chaque extrémité est fixée à un levier ou support, cette lame pouvant tourner avec lesdits levier ou support autour d'un cylindre fixe qu'elle entoure et qu'elle enserre plus ou moins fortement suivant que la vitesse du mécanisme est plus ou moins grande.

Henri SANDOZ.

Mandataire: A. MATHEY-DORET,
à la CHAUX-DE-FONDS.

Henri Sandoz.
24 mars 1897.

Brevet N° 14100.
1 feuille.

